

À lire

Jean-Paul DOCKX, *Historique du Service d'Incendie d'Anderlecht*, Bruxelles : Les Amis du feu, 1998.

Édouard-Aimé JACOBS, « La garde civique de Bruxelles et de son agglomération (1830-1920) », *Militaria Belgica*, II, 1979, pp. 97-108.

Luc KEUNINGS, *Des policiers si tranquilles*, Louvain-la-Neuve : Presses universitaires, 2009.

Remerciements

Zahava Seewald
Céline Bultreys
Anne Deckers

Recherches et texte

Meggy Chaidron

Graphisme

Collin Hotermans

E.R.

Marcel Vermeulen
Place du Conseil 1
1070 Anderlecht

Anderlecht
1070



L'OBJET INSOLITE N° 11

Des garde-pompes au SIAMU : les sapeurs-pompiers de Belgique

Pendant la période de réorganisation du béguinage, la Maison d'Érasme met chaque mois à l'honneur un objet insolite appartenant aux vastes collections historiques, archéologiques, d'art populaire et religieux des musées communaux. Ce mois-ci, notre musée vous présente une hache de sapeur-pompier d'Anderlecht.



Depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, il a toujours existé au sein des villes un organisme chargé d'éteindre les incendies. C'est ainsi que les premières brigades de pompiers, nommées *milites*, faisant partie des vigiles urbains, sont installées dans les cités gallo-romaines. Ce métier existe encore des siècles plus tard et les Musées Maison d'Érasme & Béguinage vous proposent d'en apprendre davantage sur ces soldats du feu.

L'histoire des sapeurs-pompiers

En 1699, François du Périer Dumouriez fait la démonstration devant Louis XIV d'un outil révolutionnaire, la pompe, qui permet de transporter de l'eau d'un point à l'autre d'une ville. Ce sont les garde-pompes, également nommés pompiers, qui entretiennent cet appareil et en actionnent les leviers. Le 15 août 1800, alors que la Belgique est encore sous autorité française, Bruxelles est pourvue d'un corps de sapeurs-pompiers, dont les membres sont issus de la garde civique. Cette milice, officiellement reconnue par un décret en 1831, rassemble des hommes âgés de 21 à 50 ans dont le costume distinctif est un sarrau bleu. Les membres de cette milice n'ont qu'une formation militaire minimale. Il s'agit d'une armée de « bons pères de familles », peu dispendieuse et chargée de maintenir l'ordre localement. Après la paix conclue en 1839 avec la Hollande, la garde civique connaît un net déclin, sauf dans les villes comptant plus de 10 000 habitants.

Le second corps de pompiers le plus important de Belgique, après celui de Bruxelles, est celui d'Anderlecht, créé en 1857. Sa réputation s'étendait au-delà des frontières du pays car, en 1871, les pompiers anderlechtois furent envoyés à Paris pour lutter contre les incendies qui faisaient rage suite aux conflits entre la Commune et l'armée. Les rues d'Anderlecht rendent également hommage aux pompiers de la garde civique car certaines portent les noms de membres de la milice tels que M. Jorez, commandant depuis 1874, ou Joseph Dujardin, colonel de la garde civique. Après l'incendie de l'Innovation en 1967 (251 morts), d'importantes restructurations du service des pompiers eurent lieu dans les années suivantes (dès 1972) et les corps de pompiers des communes bruxelloises fusionnèrent pour former le *Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale*, ou SIAMU.

L'équipement des sapeurs-pompiers

La hache est l'un des outils indispensables de la panoplie du pompier, servant à dégager un passage, casser une porte ou une fenêtre, et réaliser un travail de « sape » du feu pour empêcher l'incendie de s'étendre. L'artéfact des Musées Maison d'Érasme & Béguinage possède un style particulier : sa tête est formée d'une nuque pointue, son centre est orné d'un motif en relief et son tranchant présente une ligne longue et évasée, caractéristiques typiques des haches de pompiers de la seconde moitié du XIX^e siècle. Par ailleurs, cette hache fut probablement offerte à titre honorifique à Émile Désiré Constant Carpentier-Bissé (1846-1899), échevin d'Anderlecht, membre du parlement et conseiller provincial, ce qu'atteste l'inscription gravée : « À son président le capitaine commandant Émile Bissé. La société des sapeurs-pompiers volontaires du bataillon de la garde civique active d'Anderlecht ». Comme d'autres pièces conservées dans les collections des musées communaux, dont des épauettes et une épée, cette hache témoigne du passé glorieux de la garde civique d'Anderlecht.

Hache de sapeur-pompier

Hache d'un sapeur-pompier, comportant l'inscription : « À son président le capitaine commandant Émile Bissé. La société des sapeurs-pompiers volontaires du bataillon de la garde civique active d'Anderlecht ».

Belgique, 1850-1900

Acier

48 x 17,6 cm

Inv. BEG 5427